

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation vous permettra d'atteindre les objectifs pédagogiques suivants :

- De comprendre le projet de réglementation de l'UE sur les sujets IA
 - De faire en sorte que son entreprise soit en mesure d'anticiper les exigences de la Réglementation Européenne impliquant l'IA et qu'elle puisse s'y préparer au mieux
 - D'acquérir les règles d'intégration de l'Intelligence Artificielle en Entreprise dans une logique d'IA éthique en environnement réglementé.
 - D'obtenir la certification : « Intégrer l'IA dans l'organisation » à partir d'une étude de cas (voir notre site : onglet CPF).
-

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisme de formation : IA ACADEMIE

Numéro de déclaration d'activité : 11755767375

Profil des participants : Managers et Décideurs

Durée de la formation : 2 X 2h30

Lieu de la formation : 22 Rue Vaugelas, 75015 Paris

Cette formation est disponible soit en inter, dans les locaux de l'IA Académie, soit en intra, dans les locaux de l'entreprise cliente, soit en distanciel.

Coût : 550,00 euros HT par personne (TVA à 20%)

Prix forfaitaire de 5 000,00 euros HT pour un groupe de 12 stagiaires maximum en intra

Comprenant : La formation, les supports de cours et les outils associés.

Prérequis : Bac + 4, 3 ans minimum d'ancienneté dans une ou plusieurs entreprises. Dans le cas particulier d'une formation intra-entreprise, les prérequis seront définis et adaptés en fonction des besoins du commanditaire.

Contact : Nathalie Hermann Bouygues (nhermannbouygues@iaacademie.fr)

Tel. 06 09 17 92 45



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris

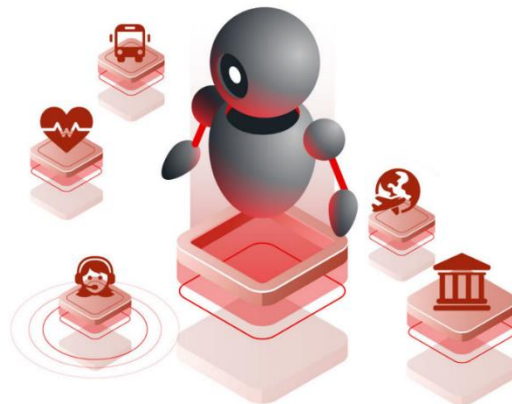
SAS au capital social de 38 310,00 euros

820 785 954 R.C.S Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11755767375

LA FORMATION TRAITE LES SUJETS CI-DESSOUS, RÉPARTIS DANS L'ORDRE SUIVANT :

- Définition des fondamentaux de l'IA, IA symbolique, Machine Learning, Deep Learning et types d'apprentissage automatique.
- Principales applications concrètes de l'IA aujourd'hui.
- Définition de l'IA retenue par la Commission Européenne et description des types de données.
- Les principes de la réglementation européenne. L'équilibre entre le développement et la protection des droits fondamentaux en hiérarchisant les contraintes de régulation selon le niveau de risque du système d'IA.
- Définition détaillée de ce qu'englobe chaque catégorie de risque : risques inacceptables, risques élevés, risques moyens et risques minimes. Exemples dans les secteurs d'activité et les métiers.
- Exigences nécessaires à l'obtention de la conformité pour les risques élevés.
- Description détaillée de la procédure d'obtention de la certification CE pour les IA à risque élevé.
- Règles de transparence.
- Mesures en faveur de l'innovation pour les PME et les start-ups.
- Définition du rôle et des obligations de chaque acteur sur la chaîne de fabrication et de distribution d'un système d'IA.
- Description des procédures de contrôle, rôle des autorités notifiantes et du Conseil Européen de l'IA.
- Calendrier de mise en œuvre et d'application de la réglementation.
- Le point de vue de l'IA ACADEMIE sur le projet de réglementation.
- Lexique explicatif définissant les termes figurant dans les textes.



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris

SAS au capital social de 38 310,00 euros

820 785 954 R.C.S Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11755767375

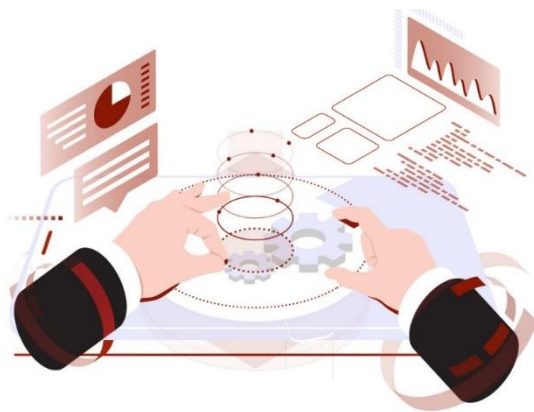
NOS FORMATEURS

Dominique Monera est ancien élève de l'Université Paris Dauphine, Docteur en finance et titulaire d'un master II de mathématiques appliquées. Au cours de son parcours comme enseignant en mathématiques à l'Université Paris Dauphine et comme cadre dirigeant au sein du secteur financier (établissement de crédit, banque et assurance), il a créé et dirigé plusieurs équipes d'ingénieurs et mis en place un grand nombre d'algorithmes dans les domaines du risque, du marketing et de la relation client.

Dominique a obtenu plusieurs prix pour l'utilisation des algorithmes dans la gestion de la relation client et est l'auteur d'un ouvrage paru le 7 mars 2019 aux éditions Fabert : « **L'Intelligence Artificielle et le Management.** » Il a fondé **I'IA ACADEMIE** à destination des managers, sur les sujets relevant de l'Intelligence Artificielle.

Benoît Lefevre est diplômé d'HEC et contribue à la préparation et à l'animation des formations. Il maîtrise les principes théoriques, ainsi que la programmation des principaux algorithmes de Machine et Deep Learning (à savoir : régression linéaire, régression logistique, vecteurs de support et réseaux de neurones).

Benoît Lefèvre a une longue expérience opérationnelle dans le groupe Saint-Gobain dans des fonctions de Direction commerciale et marketing en tant que membre du codir. Il a contribué à l'utilisation d'algorithmes pour piloter l'action commerciale. Par exemple, il a mis en place un système de « pricing » intégrant une recommandation automatique du prix pour les devis des commerciaux, incluant même le pilotage de la marge. Il a aussi piloté un programme « d'excellence commerciale », avec une allocation du temps fondée sur la segmentation client et le CRM.



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris

SAS au capital social de 38 310,00 euros

820 785 954 R.C.S Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11755767375

LES ATOUTS DE LA FORMATION

L'IA Académie met au service des entreprises une double compétence : une expertise en IA alliée à une solide expérience en management d'équipes lourdes et de projets d'envergure, acquise au sein de grands groupes financiers et industriels. Plus de 500 managers nous ont déjà fait confiance pour développer l'IA dans leur organisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est constituée d'une succession d'exposés et de mises en pratique individuelles. Un support de cours est remis à chaque participant à la fin de la formation. Une étude de cas permet d'évaluer l'acquisition des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ce module de formation est ouvert à un maximum de 12 stagiaires, permettant ainsi un suivi pédagogique personnalisé. Cette formation se présente sous la forme d'une alternance d'apports magistraux, d'exemples d'entreprises réelles, d'exercices et d'échanges favorisant la compréhension et l'intégration des notions afin d'assimiler rapidement le contenu exposé.

À la fin de la formation, les stagiaires pourront remplir un QCM dans un temps imparti. Cela leur permettra de vérifier ce qu'ils ont retenu à chaud de la formation. Un an plus tard (minimum), un second QCM leur sera adressé par mail. Ce QCM leur permettra de mesurer la conservation de leurs acquis. Une grille de notation permettra au stagiaire d'évaluer la formation.



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris

SAS au capital social de 38 310,00 euros

820 785 954 R.C.S Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11755767375